

ommuniqué

La CGT et la FNIC-CGT communique



Montreuil, le 9 mars 2015

LE RASSEMBLEMENT DES SALARIÉS DANS LA LUTTE MÈNE À LA VICTOIRE.

semaines de grève des salariés postés du site SANOFI de Sisteron (04), c'est ce qu'il aura fallu pour que la Direction entende les revendications légitimes de ses salariés, qui réclamaient une revalorisation de leur prime de poste, juste contrepartie à la pénibilité subie. Mais les salariés réclamaient aussi des embauches et surtout l'investissement nécessaire à un nouvel incinérateur, indispensable au développement et à la pérennité du site. La CGT et les salariés n'ont rien lâché, malgré les méthodes qu'a employées la Direction pour casser le mouvement et opposer les salariés entre eux.

LES FRUITS DE LA LUTTE : 80 € NET DE COMPLÉMENT À LA PRIME DE POSTE, RÉTROACTIVE AU 1 ER JANVIER, 3 EMBAUCHES, LA GARANTIE D'INVESTISSEMENT SUR LE NOUVEL INCINÉRATEUR, LES HEURES DE GRÈVE REMPLACÉES PAR DES RTT OU CONGÉS.

UNE NOUVELLE FOIS, LA DÉMONSTRATION EST FAITE QUE LA LUTTE, ÇA PAYE.

Dans ce groupe, d'autres luttes sont en cours :

Sanofi Ambarès (33), en grève depuis le 23 janvier pour la reconnaissance de la pénibilité due aux expositions qui imposent le port de protection collective : nul doute, là aussi, que la CGT et les salariés ne lâcheront rien, tout comme sur le site d'Elbeuf (76), où un mouvement social vient de démarrer avec, pour première exigence, la requalification des salariés intérimaires, mais aussi, une négociation sur les classifications, les conditions de travail des postés. Ajouter à ces mouvements de nombreux autres pour la préservation des emplois et des outils industriels ou de recherche dans ce groupe.

L'ensemble de ces mouvements au sein du groupe SA-NOFI est symptomatique et est la résultante des choix stratégiques et politiques faits par les dirigeants de ce groupe qui n'ont comme ambition que de toujours et encore mieux servir l'actionnaire. La FNIC-CGT et la CGT ne peuvent que dénoncer et combattre ces politiques qui ont généré la suppression de 4000 emplois en 5 ans, la casse de l'outil industriel et de recherche alors que, dans le même temps, ce groupe octroie en cadeaux de bienvenue à son nouveau patron un chèque de 4 millions d'euros et reverse 3,7 milliards en dividendes à ses actionnaires, se gave d'argent public à travers le crédit impôt recherche, le crédit impôt compétitivité et autres exonérations de cotisations.

Le facteur humain, ce qui fait d'abord et avant tout une entreprise, ce sont les femmes et les hommes qui la composent et c'est bien loin dans les choix stratégiques des entreprises, y compris chez **SANOFI**. La semaine dernière, un salarié s'est suicidé sur le site SA-NOFI de Strasbourg. Malheureusement ce n'est pas le premier dans le groupe. Il est grand temps que les entreprises comprennent que leurs agissements provoquent des drames humains irréparables. Elles doivent cesser d'être dans le négationnisme et assumer leurs responsabilités vis-à-vis des salariés et de la Société. Les pouvoirs en place, eux aussi, doivent assumer leurs responsabilités et cesser d'être asservis au patronat, c'est aux salariés et à leurs représentants qu'il faut donner des pouvoirs d'intervention sur les choix de gestion de l'entreprise et non pas sacraliser la liberté d'entreprendre en mettant en place des lois qui mettent les entreprises et le patronat au-dessus de toute loi.

L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS SYNDICALES A APPELÉ À UNE MINUTE DE SILENCE SUR TOUS LES SITES DU GROUPE EN HOMMAGE AU SALARIÉ DÉCÉDÉ ET POUR DIRE « ÇA SUFFIT ».

FNIC CGT: Case 429 - 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex /Tél. 0155826888 /Fax. 0155826915 /http://www.fnic.cgt.fr/E-mail:fnic@cgt.fr